

# LE BULLETIN municipal

de Quaix-en-Chartreuse

N° 31



Quaix en  
Chartreuse

Automne 2025



**S**

**2** **Le mot du maire**

**O**

**3** **Enfance & Jeunesse**

**M**

**4** **Dossier : élections**

**5** **Zoom sur**

**M**

**6** **Le coin des assos**

**A**

**8** **Travaux & projets**

**10** **Infos en vrac**

**I**

**10** **Etat civil**

**R**

**11** **Quaix en images**

**12** **Infos utiles**

**E**

*Chères Queylardes, chers Queylards,*

Sylvie GAT, qui a assuré l'accueil de la mairie depuis près de 4 ans, a quitté ses fonctions à Quaix pour la commune voisine. Une nouvelle organisation des missions administratives de la commune se met donc en place cet automne. Désormais, vous pourrez retrouver Marie-France STASELLI à l'accueil du public aux horaires habituels. Elle effectuera cette mission en parallèle d'autres responsabilités administratives liées à l'état civil, l'urbanisme, entre autres. A l'heure où nous bouclons ce numéro, un recrutement sur un poste de responsable périscolaire est ouvert, pour se consacrer pleinement à l'accueil périscolaire des enfants et au management de l'équipe.

En cette fin d'année, les enfants sont à l'honneur, nouvelle rentrée, de nombreux projets scolaires ! Pour les plus petits, la crèche prépare aussi son renouveau. Après le changement de directrice, c'est le changement de décor qui se profile. Le début des travaux est prévu pour le mois de février ! Du changement aussi pour les adultes car les travaux du restaurant multiservices ont débuté. Le chantier avance et devrait se terminer en mai.

Découvrez les détails de tous ces changements dans ce bulletin !

*Pierre Faure*

*Transhumance  
du  
2 juin 2025*





## La rentrée



96 élèves se répartissent cette année dans les 4 classes de l'école de l'Aiguille !

La nouvelle année scolaire sera placée sous le thème de la langue anglaise, grâce au dispositif EMILE (Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Etrangère).

Les élèves de Christelle Henry (PS-MS), Valérie Gaillard (GS-CP), Nathalie Moine (CE2-CM1) et Virginie Ganzer, assistée de Martin Pélissier en décharge de direction, (CE1-CM2) pourront bénéficier d'interventions d'un assistant de langues, Lorenzo Nieves venu de l'Ohio, Etat américain du Midwest. Une classe de découvertes en immersion dans la langue de Shakespeare est prévue pour les classes du CE1 au CM2 au printemps.



Martin  
Pélissier



Lorenzo  
Nieves



## Crèche Lou P'tiots : une rentrée riche en projets !

La crèche associative Lou P'tiots remercie chaleureusement tous les participants et les généreux donateurs venus fêter ses 40 ans en juin dernier. Grâce à vous, 1875€ de bénéfices ont été collectés, qui serviront directement à améliorer l'accueil des enfants à la crèche.

L'année 2025-2026 s'annonce riche en évolutions :

- Arrivée de **Céline**, la nouvelle Référente Technique, qui accompagnera l'équipe au quotidien.
- Travaux d'agrandissement prévus dès le printemps 2026, afin d'améliorer l'accueil des enfants, des familles et la qualité de vie au travail des professionnelles.
- Lancement d'un site internet dédié, pour mieux communiquer sur les activités de la crèche, faciliter les démarches des parents et attirer des recrues.
- Un Conseil d'Administration au complet, fort de 20 membres engagés, garant de la vitalité du fonctionnement associatif.

La crèche poursuit ainsi son engagement au service des familles de la commune, en s'appuyant sur la participation active des parents et sur le soutien de ses partenaires.

Contact : [direction@louptiots.org](mailto:direction@louptiots.org)



## Les élections municipales : 15 mars 2026

### Anticipez votre inscription sur les listes électorales !

En vue des prochaines élections municipales, pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales. Si vous avez fait votre recensement à 16 ans, vous êtes automatiquement inscrit.

La démarche est simple : rendez-vous en ligne sur [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr)

Les citoyens européens résidant en France peuvent également voter aux municipales.

**Vous avez déménagé au sein de la commune ?** Il convient de vous réinscrire avec votre nouvelle adresse.

La date limite d'inscription est fixée au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédent le scrutin, soit le 6 février 2026.

**Vous n'êtes pas inscrit ?** Deux moyens sont à votre disposition :

- En ligne : scannez votre pièce d'identité et un justificatif de domicile, puis déposez votre demande sur [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr)

- Directement en mairie : téléchargez le formulaire en ligne — fiche du formulaire n°12669\*02 (service-public.fr), complétez-le et déposez-le en mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité en cours de validité.

### Élection du conseil municipal (tous les 6 ans)

#### 1. Élection des conseillers municipaux

- 1<sup>er</sup> tour 15 mars 2026 : les électeurs votent pour une liste de candidats.
- Si une liste obtient la majorité absolue, elle reçoit la moitié des sièges. Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle entre les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix.
- Si aucune liste n'a la majorité absolue, un 2<sup>e</sup> tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % peuvent se maintenir.

#### 2. Élection du maire

- Les conseillers municipaux élisent le maire parmi eux, à bulletin secret.
- Le maire est élu à la majorité absolue des voix. Si nécessaire, un second tour est organisé.
- Une fois élu, le maire entre en fonction.

**Nouveauté :** les listes doivent désormais être paritaires et respecter une alternance femme / homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

### Première participation aux élections municipales : ce qu'il faut savoir

Les élections municipales approchent (**les 15 et 22 mars 2026**) et pour de nombreux jeunes, il s'agira d'un premier vote. Voici l'essentiel à retenir.

#### Pourquoi voter ?

- Les élus municipaux prennent des décisions qui touchent directement **votre quotidien** : aménagement du village, de la forêt, de la crèche, de l'école, des équipements sportifs, etc.
- Mais aussi urbanisme, état civil, finances, communication...
- Ils représentent la commune dans différentes instances comme par exemple la Métropole, et le maire et ses adjoints ont un pouvoir de police.

Ce vote est un droit mais aussi une responsabilité, c'est une façon de s'exprimer, d'avoir un poids dans votre quotidien.

#### Qui peut voter ?

Toute personne de nationalité française, âgée de 18 ans ou plus (dès lors que vous fêtez vos 18 ans la veille du scrutin), inscrite sur les listes électorales communales.

#### Comment voter ?

##### *Avant le jour des élections :*

Renseignez-vous sur les programmes des candidats que vous recevrez dans votre boîte aux lettres et vérifiez votre inscription électorale à l'avance. En cas d'absence, anticipiez votre procuration

##### *Le jour des élections :*

- présentez-vous au bureau de vote dans les horaires d'ouverture (8h-18h), apporter une pièce d'identité valide, il n'est pas obligatoire de se présenter avec sa carte électorale (une carte valable pour toutes les élections sans limite de validité, envoyée à chaque électeur inscrit sur les listes électorales), prendre les différents bulletins de vote
- passez par l'isoloir pour faire votre choix, glissez votre bulletin dans l'enveloppe puis dans l'urne
- signez la liste d'émargement

Faire entendre votre voix, c'est participer à la vie démocratique locale, Ce premier vote est un acte important, soyez prêt !

Article partiellement rédigé par  
Sidonie BRISTIEL 17 ans, en emploi d'intérim à  
la mairie du Sappey-en-Chartreuse en  
juillet dernier.  
Publié avec l'aimable autorisation de la  
commune du Sappey-en-Chartreuse

# Véronique, ATSEM à l'école de l'Aiguille



Je me présente : Véronique. Certains me reconnaîtront sûrement car je suis une enfant du pays. Je travaille à l'école de l'Aiguille de Quaix depuis 30 ans, et en qualité d'ATSEM (Agent Territorial

Spécialisée des Écoles Maternelles) depuis 23 ans. Mon métier est peu connu et reconnu.

Je vais vous présenter mon rôle dans cette école que j' affectionne beaucoup.

Le matin à **7h45**, je prépare et installe les différents ateliers demandés par les maîtresses. Cela peut être la mise en place de la peinture, un atelier graphisme, du découpage... Je prépare tout cela pour la classe PS (Petite Section), MS (Moyenne Section) et GS (Grande Section). Les GS sont avec les CP donc je dois préparer 2 classes.

Quand les enfants arrivent à l'ouverture de l'école, je les accueille pour le déshabillage, enfiler les pantoufles, mettre son étiquette sur le tableau des présents et j'aide également les MS dans la réalisation de leurs responsabilités du jour.

Quand tout le monde est là, nous faisons les ateliers préparés ; généralement je m'occupe de 2 groupes d'enfants simultanément.

À **09h10** je change de classe, pour assister les GS dans leurs ateliers (graphisme, peinture, lecture, découpage...).

En milieu de matinée, c'est la récréation des GS, que je surveille en compagnie de la maîtresse des PS-MS. La maîtresse des CP sort un peu plus tard. Je soigne les petits bobos, réconforte les enfants, gère les conflits entre élèves...

Dès que les CP sortent, je rentre installer les dortoirs des MS. Il y en a 2 : un pour les petits (10 enfants) qui reste en place, et celui des MS (12 enfants) que j'installe et enlève tous les jours. Quand c'est fait, je retourne préparer les ateliers pour les PS-MS. Quand les enfants rentrent, nous faisons les ateliers.

À **11h20**, c'est la fin de la classe... et par conséquent le rangement !

J'emmène tous les enfants qui mangent à la cantine aux toilettes, avec bien sûr lavage de mains (sans jouer avec l'eau !). Les enfants PS, MS, GS et CP mangent au 1<sup>er</sup> service. Cette année ils sont nombreux : entre 39 et 44. Nous sommes 2 agents... C'est un moment sportif et très intensif !

Après avoir mangé, nouveau passage aux toilettes et sortie en récréation avant la sieste.

À **13h00** les PS et MS sont couchés. Un moment de calme très apprécié (pour mes oreilles 😊).

À **13h30** je lève les enfants qui ne dorment pas et je les rends à leur maîtresse.

Pour moi il est alors l'heure d'aller déjeuner à la cantine (30 minutes).

Retour dans la classe ensuite, pour travailler sur différents ateliers avec les GS (cahier de progrès pré-lecture, mathématiques....).

En milieu d'après-midi je remonte les lits des MS et réveille les enfants qui dorment. J'aide à l'habillage...

Puis nouvel atelier avec les PS-MS (jeux de société, d'autonomie...) jusqu'à la fin de la journée scolaire.

Rangement de la classe, nettoyage des pinceaux (peinture et colle) des 2 classes.

À **16h30**, c'est la garderie ! Ce moment est différent, les enfants jouent à ce qu'ils veulent, il y a moins de règles et de consignes. J'ai plus de petits moments, de câlins. Je leur lis des histoires et je discute avec eux.

Enfin à **18h30**, la journée se termine, une journée bien remplie.

J'ai vu les enfants changer en 30 ans ! Autrefois les enfants jouaient plus ensemble, ils montraient plus de respect les uns envers les autres et envers les adultes. Quand ils construisaient des choses, il s'agissait de voitures, de camions... Maintenant ils font des téléphones portables... comme papa et maman (LOL).



## L'AS QUAIX BOULES



### Challenge BPS

Ce samedi 19 juillet, après-midi, et ce malgré une météo capricieuse, a eu lieu le 22<sup>e</sup> challenge BPS sur le boulodrome du Barbet.

Encore un succès, avec 16 quadrettes piaffant d'impatience dès 13 heures !

Les 4 meilleures équipes se sont affrontées pour une finale à l'issue de laquelle nous retrouvons le podium suivant : Vainqueurs : les Kékés, suivis du Chevalon et des 4 Clochers.

Une centaine de personnes a continué la fête autour d'un bon kébab chartrouisin.

Un grand merci à la famille Caterino et à la société BPS, et un grand bravo aux nombreux bénévoles qui se sont partagés entre le Barbet et la salle Po, merci à la mairie pour ce repli de dernière minute.



### Concours Challenge MIB 2025

Samedi 28 juin 64 joueurs ont participé au Challenge MIB, concours officiel inscrit au calendrier de la Fédération Française du Sport Boules. La journée a été une succession de spectacles de qualité grâce au niveau élevé des joueurs présents.

Champions 2025 l'équipe de Claix (Trièves), en rose sur la photo (Martin Francis, Buchs Pierre, Mioux Jean-Michel et Cottave Philippe), s'impose 13 à 9 face à la non moins méritante équipe de Curie Fontaine (Chambon Thierry, Morin Pascal, Finet Bernard et Roche Roland).



La remise des prix, après tant d'efforts, à la vue des sourires des compétiteurs et le moment de convivialité échangé nous permettent d'affirmer que le MIB 2025 a été un très grand crû et l'ambiance sportive et amicale a donné un coup de fouet aux bénévoles qui ont terminé le rangement à 23h.

**Encore un grand merci aux compétiteurs et à tous les bénévoles !**

## LA BIBLIOTHÈQUE



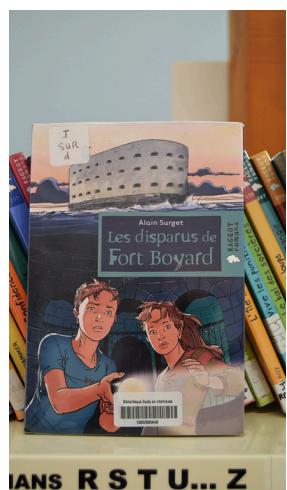
Les sympathiques bénévoles (8 au total) de la bibliothèque de Quaix, située dans l'enceinte de l'école, vous accueillent avec le sourire les lundis de 16h30 à 18h et les vendredis de 16h30 à 18h30, hors vacances scolaires.

En dehors de ces heures vous pouvez déposer les livres dans la boîte aux lettres qui se trouve au pied de la porte d'entrée.

A ce jour les abonnés sont au nombre de 91 enfants et 53 adultes.

3500 ouvrages vous attendent, dont 400 provenant de la Médiathèque Départementale de l'Isère (réservation possible). Vous pouvez emprunter jusqu'à 20 livres, à rendre sous un mois. La bibliothèque fonctionne avec les dons, les subventions et les prêts de la MDI.

Pour vous abonner, c'est gratuit, une seule condition : être Queylard-e !



## Club de l'Amitié

Tous les mercredis de 14h à 18h les membres du Club de l'Amitié se retrouvent pour jouer à la belote ou à divers jeux de société, partager un gâteau, discuter, etc. Tout pour passer un bon après-midi !

Dimanche 28 septembre 2025 a eu lieu l'AG. Un repas a suivi, où une quarantaine d'adhérents ont pu apprécier une cuisine locale élaborée par la société Gaillard, traiteur de Fontaine.

Si vous êtes tentés de rejoindre ce club, faites-vous connaître le mercredi après-midi (14h-18h) à la petite salle polyvalente de Quaix.

Toute personne désirant s'impliquer au sein du club pour un poste dans le bureau (président, secrétaire, trésorier...) sera la bienvenue !



## Course à pied

L'AS course à pied anime une fois par an le village à l'occasion du Trail des Balcons Sud de Chartreuse. C'est l'évènement principal qui monopolise nos troupes, et qui sollicite environ 50 bénévoles pour la majorité de la commune mais aussi de communes limitrophes.

Ce jour-là nous organisons 4 courses chronométrées par difficulté croissante, où chacun peut y trouver son intérêt.

Une partie des bénéfices permet de soutenir un projet caritatif animé par un Queyland. Si vous en faites partie et qu'on ne vous a jamais sollicité, manifestez-vous rapidement !

De plus, 2 fois par an a lieu la traditionnelle "corvée des chemins" qui consiste à rénover/remettre en état les chemins communaux envahis par la végétation afin que chacun puisse les emprunter lors de balades.

Le bureau organisateur évolue au fil des ans mais nous avons toujours besoin de ressources nouvelles afin de faire émerger de nouvelles idées et maintenir son dynamisme. Alors n'hésitez pas à vous faire connaître, même pour jouer un rôle marginal : chacun a sa place !

Les membres du bureau élu :

Président : Thierry Rouzier => [yethi38@gmail.com](mailto:yethi38@gmail.com)

Trésorière : Angélique Duval :

[angelique.duval07@gmail.com](mailto:angelique.duval07@gmail.com)

Secrétaire : Bertrand Brénac

Le directeur de course va évoluer de Jean-Marc Duval vers Angélique Duval cette année.

Table d'inscription



Départ du 5 km en 2019



ATOM ASSO

Cette année, l'association "Atom Asso" est associé à notre manifestation. Pour chaque édition en effet, le trail de quai soutient une association humanitaire en partenariat avec un bénévole de notre village. En plus d'un soutien financier (2 €/participants), c'est l'occasion de faire connaître une association et son action.



Interview du directeur de course par le correspondant du Dauphiné Libéré



Notre soutien 2020

## Point sur les travaux du restaurant

Suite à la modification du projet afin d'en réduire les coûts, un appel d'offres a été émis et les entreprises sélectionnées pour un début des travaux en Septembre 2025.

En parallèle, l'appel à candidature pour l'exploitation de la structure est en cours de finalisation avec la Métropole et devrait être publié sous peu. Une réunion publique sera organisée pour informer les administrés et les futurs candidats de l'avancement des travaux, de l'échéancier prévisionnel et des grandes lignes de l'appel à candidature.

Planning prévisionnel :

Appel à candidature pour l'exploitation : **décembre 2025**

Réception des travaux : **mai 2026**

Sélection de l'exploitant : **mars 2026**

La date prévisionnelle d'ouverture sera fonction du choix de l'exploitant.

### Budget estimatif

Estimation du coût des travaux : 414 000 € TTC

Reste à charge pour la commune : 171 000 € TTC



## Le nouveau garage communal



Directement liés au bistrot/restaurant, les travaux de réaménagement du local des services techniques ont été exécutés et sont en cours de finition. Ils ont consisté en la création d'un escalier intérieur, le remplacement des portes extérieures, la réhabilitation, la mise aux normes de l'installation électrique et le réaménagement des abords avec création d'une place de parking sécurisée pour le chargement/déchargement du véhicule. Gérald a déménagé et occupe désormais le nouvel espace.

### Échéancier prévisionnel

Réception des travaux : novembre 2025

### Budget

Montant des travaux : 42 153 € TTC

Reste à charge pour la commune : 36 000 € TTC

## Extension de la crèche

Une analyse fine du budget (coût, subventions) a permis de préciser les travaux et de préparer l'appel d'offre pour le choix des entreprises. La solution intermédiaire de bâtiments modulaires de type ALGECO installés au barbet est retenue. Un audit énergétique du bâtiment existant a été réalisé et a permis de quantifier les économies possibles et leur coût associé. Une rénovation lourde (isolation extérieure de murs, réfection complète de la toiture) s'est avérée hors budget et n'a pas été retenue, au contraire de mesures plus ponctuelles mais avec un bénéfice immédiat (régulation).

La CAF a confirmé les subventions à hauteur de 80 % du coût des travaux (y compris location des ALGECO).



### Échéancier prévisionnel

Validation du permis de construire : **novembre 2025**

Appel d'offres : **novembre 2025**

Installation des ALGECO : **mars 2026**

Début des travaux : **mars 2026**

### Budget prévisionnel

Coût total : 418 000 € TTC

Reste à charge pour la commune : 83 000 € TTC.

## Borne de recharge

Entièrement prise en charge par la METRO, une borne de recharge pour véhicules électriques est en cours d'installation au centre du village.

Une annonce Citykomi sera diffusée dès que le dispositif sera opérationnel.



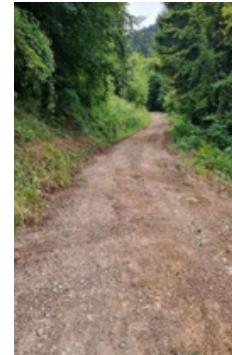
## Reprise des chemins forestiers



Suite aux exploitations forestières les pistes de bois Ronzier et de la Méarie (piste de Sallanches) ont été réhabilitées : nettoyage, remise à la largeur d'origine.

### Coût : 1 200 €

A la demande de la commune et de l'ONF, 60 % de ces travaux ont été pris en charge par l'exploitant. Le reste a été pris en charge par la commune, qui a elle-même fait exploiter le bois.



## Réfection partielle du toit de l'église



Coût des travaux : 10 428 € TTC

## Centrale hydroélectrique sur la Vence

Les études complémentaires demandées par les autorités administratives sont en cours.

## Interdiction de fumer dans les lieux publics



Débanaliser la consommation du tabac et préserver les jeunes, tels sont les objectifs de ces nouvelles zones où il est désormais interdit de fumer.

Dans un rayon de 10 mètres, les abords des bibliothèques, des équipements sportifs, des établissements d'enseignement primaire et secondaire, et les lieux d'accueil, de formation et d'hébergement des mineurs, sont devenus des espaces sans tabac. Pour rappel, il est également interdit de fumer dans les parcs et les jardins publics, et dans les zones d'attente des voyageurs, comme les abribus. En cas de non-respect, vous paierez une amende forfaitaire de 135 €.

## Circulation des véhicules à moteur



La circulation des véhicules à moteur sur les chemins de la commune est interdite par arrêté municipal depuis 2007.

À ce jour, aucune dérogation n'a été accordée et seuls les riverains et exploitants peuvent déroger à cette interdiction.

## Portage de repas

La commune étudie la possibilité d'un service de portage de repas par La Poste du lundi au samedi (2 repas pour inclure le dimanche). Si vous êtes intéressés merci de vous faire connaître à [mairie@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:mairie@quaix-en-chartreuse.fr) ou au 04 76 56 82 66

## AGENDA



## ÉTAT CIVIL

depuis janvier 2025



**Naissance** 5

**Décès** 2



**Mariage** 3

*André DARTHEZ le 1er août 2025  
Alain GALLE le 11 octobre 2025*



**PACS** 3

## Hommage

La commune souhaite rendre hommage à Mme Denise Teixeira, décédée le 30 octobre 2025.

Denise a été enseignante à l'école pendant près de 20 ans et a donc accompagné toute une génération d'élèves. Malgré son départ à la retraite en 2020, elle était restée proche de Quaix et de nos élèves. Elle a accompagné la classe de mer en 2024. Passionnée de lecture, elle a fait venir l'association Folije pour faire vivre le livre jeunesse et a aidé les jeunes à préparer le concours de lecture à voix haute.

Toutes nos pensées accompagnent sa famille et ses proches.





Cérémonie du 08 mai

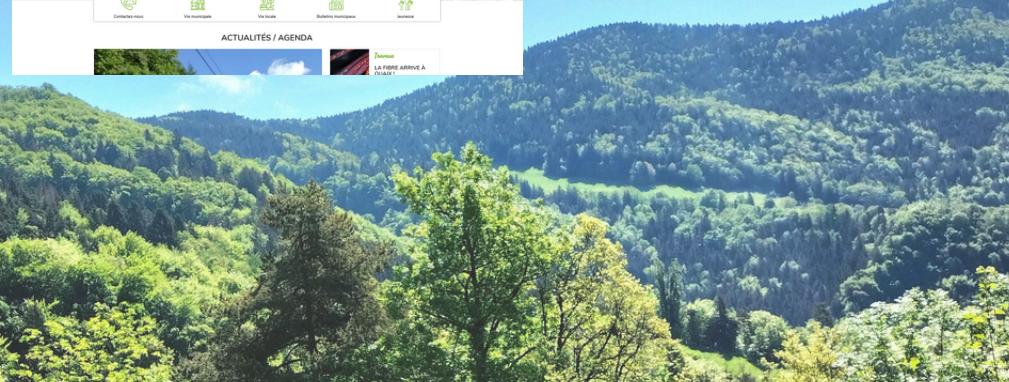


Foire de Quaix



Fête de la pomme

Les bons réflexes pour les actualités de la commune : [quaix-en-chartreuse.fr](http://quaix-en-chartreuse.fr) et Citykomi



## Horaires de la mairie

### LES PERMANENCES DES SERVICES ADMINISTRATIFS

**Accueil physique et téléphonique :** lundi de 13h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h00, vendredi de 13h30 à 17h.

**Etat civil et urbanisme :** sur rendez-vous uniquement, pour prendre rendez-vous envoyez un mail à [mairie@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:mairie@quaix-en-chartreuse.fr)

### LES PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus vous reçoivent uniquement sur rendez-vous. Envoyez votre demande à [mairie@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:mairie@quaix-en-chartreuse.fr).

## Services municipaux

### LES SERVICES ADMINISTRATIFS

04 76 56 82 66

[mairie@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:mairie@quaix-en-chartreuse.fr)

Adresse postale : 15, place Victor Jasset -  
38950 Quaix-en-Chartreuse

### LE SERVICE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

04 76 56 40 06

[periscolaire@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:periscolaire@quaix-en-chartreuse.fr)

### LES SERVICES TECHNIQUES

[mairie@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:mairie@quaix-en-chartreuse.fr)

### En cas d'urgence :

Secrétaire générale : 07 56 46 21 47

## Services extérieurs

### GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

- Standard général : 04 76 59 59 59
- Service Collecte et voirie : 0800 500 027
- Service Eaux et Assainissement : 0800 500 048
- Pour signaler un problème sur une voirie métropolitaine :

<https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/signaler-un-probleme/signaler-un-probleme-collecte-et-voirie/>

### DÉCHÈTERIE DE SAINT-ÉGRÈVE

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/decheterie/14/367-decheterie-de-saint-egreve.htm>

## Rencontrer le député de la 5ème circonscription

### Permanences de Jérémie Iordanoff

1, rue Conrad Killian - 38950 Saint-Martin-le-Vinoux

mail : [jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr](mailto:jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr)

Uniquement sur rendez-vous. La question ou le dossier à traiter doivent être transmis au préalable.

### EAUX DE GRENOBLE ALPES : 04 76 86 20 70

### ENEDIS :

- Urgence dépannage 09 72 67 50 39
- Autres demandes 09 69 32 18 53

### Réservation du broyeur

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/>



Bulletin municipal n° 31

Édité par la mairie de Quaix-en-Chartreuse

Rédaction : équipe municipale

Mise en page : Sylvie Gat

Photo de couverture : l'Oeil du Néron © Paul Bon

Crédits photo : Marie-France Staselli, Stéphanie Roibet,

Alexia Proust, Alain Merle, Sylvie Gat

Directeur de publication : Pierre Faure

Impression : imprimerie Notre Dame Montbonnot

Tirage : 420 exemplaires